



L'économie des pratiques de GDT au Niger

Fiche d'information

Dans toute la région du Sahel, les changements climatiques tels la hausse des températures et les conditions météorologiques annuelles de moins en moins prévisibles, ainsi qu'une population en plein essor, conduisent à une compétition sans cesse croissante pour les terres pour diverses utilisations. Ces défis urgents sont également présents au Niger, pays enclavé d'Afrique de l'Ouest. Ici comme ailleurs dans la région, la demande croissante de denrées alimentaires et autres biens terrestres comme le bois de chauffe ou les pâturages pour le bétail conduit à la dégradation des terres. La dégradation des terres peut être définie comme une tendance négative dans l'état de la terre, *causée par* des processus anthropiques directs ou indirects, à savoir le changement climatique d'origine anthropogénique, et *entraînant* à long terme une baisse ou une perte de la productivité biologique, de l'intégrité écologique et / ou de la valeur pour les êtres humains.

En réponse à cette menace, une variété de pratiques de gestion durable des terres (GDT) sont mis en œuvre dans les pays à travers le monde. Celles-ci visent à améliorer la santé et la capacité productive des sols à long terme. Cette fiche d'information présentera les principaux résultats d'une évaluation économique de 6 différentes mesures de GDT sur quatre sites au Niger, entrepris par l'ELD.

La valeur des terres

L'Initiative « Economie de la dégradation des terres » (ELD), créée en 2011, vise à transformer la compréhension globale de la valeur économique des terres productives et à mieux sensibiliser les parties prenantes sur les arguments socio-économiques visant à promouvoir une gestion durable des terres. L'ELD offre des - outils et des méthodes d'évaluations éprouvés qui permettent aux parties prenantes d'entreprendre des analyses coût-avantage des terres et de leur utilisation par le biais d'évaluation économique globale et à prendre en compte ces informations dans le processus décisionnel.

Les six mesures de GDT

Six pratiques de GDT ont été analysées dans l'étude, chacune étant mise en œuvre dans au moins une de ces régions : Maradi, Tillabéri, Tahoua et Zinder.

- **Régénération Naturelle Assistée (RNA)**

Il s'agit d'une technique de restauration des terres à faible coût utilisée pour lutter contre la dégradation des terres auprès des producteurs vivriers, selon laquelle les agriculteurs utilisent l'émondage pour favoriser la croissance des arbres et des arbustes qui poussent naturellement sur leurs champs. Elle implique également la régénération systématique et la gestion des arbres et arbustes à partir de souches d'arbres, de racines et de graines. Il existe de nombreux avantages à associer ensemble la production d'arbres et de cultures, tant pour les producteurs, que pour les cultures, le climat et la faune.

- **Zaï (tassa) :**

Cette technique consiste à creuser des fosses (20-30 cm de long et à une profondeur de 90 cm) en y ajoutant un peu de fumier pendant la présaison pour retenir l'eau et concentrer le compost, augmentant ainsi la fertilité des sols.

- **Demi-lunes :**

Il s'agit de grands trous en forme de demi-lune creusés dans le sol, orientés de sorte à recueillir l'eau en fonction de la direction vers laquelle elle coule quand il pleut. On ajoute du fumier dans les trous de 15-30 cm de profondeur au total creusés à l'intérieur de ces demi-lunes, dans lesquels les graines sont semées après la pluie.

- **Des diguettes à des fins agricoles et forestières :**

En construisant des diguettes de terre ou de pierres le long des courbes de niveau, cela ralentit les eaux de ruissellement et entraîne une augmentation de l'infiltration de l'eau et améliore l'humidité du sol.

- **Cordons pierreux :**

Ils sont construits sur les pentes, et ont un effet stabilisant.

- **Fixation des dunes :**

La stabilisation des dunes. Au Niger, cela se fait avec un clayonnage croisé ou simple à base du rachis des palmiers *hyphaene* et / ou de branches de *Leptadenia pyrotechnica* ainsi qu'avec du paillage à base de ces matériaux ou du fumier animal. Ce clayonnage est ensuite plantée avec des plantes ligneuses ou ensemencé avec des herbacées.

Résultats

Dans de nombreux cas, **les mesures de GDT sont préférables au statu quo, dans des délais de 4 et 8 ans**, tel que le suggère les VAN (valeurs actuelles nettes des périodes de temps concernées) supérieures à zéro et les TRI (taux de rendement interne) supérieurs à 10%. Cela est vrai pour

- la RNA à Maradi
- le Zaï si l'on respecte les exigences techniques concernant le type de sol et sur plus de 4 années consécutives.
- les demi-lunes agricoles à Tillabéri
- les demi-lunes mises en place à des fins sylvo-pastorales et de reboisement à Tillabéri et Tahoua, lorsqu'on utilise des eucalyptus au lieu du gommier.
les diguettes et murets en pierre à Tahoua, et
- la fixation de dunes à Tillabéri et Zinder.

Toutefois, **les mesures de GDT doivent être adaptées au contexte local** : Par exemple, la méthode du zaï conduit à des VAN financières et économiques / sociétales inférieures à zéro si les directives techniques ne sont pas suivies de près ou si elle est mise en œuvre sur des sols inappropriés. Les demi-lunes ne conviennent pas non plus aux sols sableux, tandis que les deux demi-lunes et les diguettes entraînent des pertes financières et économiques si elles sont pratiquées en association avec des gommiers, mais il peut y avoir des gains nets dans les cas où les populations cibles sont indemnisées pour les effets de stockage de carbone. Les résultats suggèrent qu'une **inadéquation technique peut entraîner les populations cibles dans une situation financièrement et économiquement pire que si on les avait laissés tranquilles.**

Recommandations

Les résultats conduisent aux recommandations suivantes pour de meilleures pratiques de GDT dans les quatre sites étudiés.

- **Décideurs publics** : garantir la sécurité foncière comme moyen d'encourager les investissements dans la GDT par les utilisateurs des terres eux-mêmes, clarifier les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes, et établir un cadre permettant le développement d'un secteur privé plus structuré
- **Autorités locales** : Mettre en place des mécanismes financiers accessibles aux acteurs de la GDT.
- **Utilisateurs des terres** : adopter des mesures simples et financièrement viables sans attendre de financement si possible, et prendre en charge leur propre développement grâce à des initiatives individuelles et collectives.
- **Secteur privé** : exploiter les options pour intensifier les activités entre producteurs et consommateurs finaux (achats, stockage, commercialisation, ...), afin de développer des chaînes de valeur, et, enfin
- **Les partenaires au développement** devraient (i) revoir la sélection et la conception des projets en y ajoutant un volet diagnostic technique avant toute intervention, (ii) revoir la facilitation et le financement prévu afin d'éviter les mesures incitatives à effets pervers, (iii) capitaliser les expériences, et (iv) travailler sur l'ingénierie sociale et la sensibilisation.



Fosses de zaï sur un champ à Maradi
© ONG Karkara / Souleye Chipkao Abdoulaoui



Services d'approvisionnement (cultures et bois de chauffage) d'une localité à Tahoua



Pour en savoir plus en ligne:

ELD

<https://www.eld-initiative.org/en/>

ReGreening Africa

<https://regreeningafrica.org/>



Co-funded by the
European Union



Implemented by

